

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 454

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 11

I. – À l’alinéa 42, substituer au mot :

« même »

le mot :

« favoriser ».

II. – En cohérence, au même alinéa, supprimer les mots :

« de favoriser ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.